

Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé
Herausgeber: Association suisse de propriétaires de tracteurs
Band: 14 (1952)
Heft: 5

Artikel: Contrôle de l'état des tracteurs agricoles dans le canton de Soleure
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1049277>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'adresse de l'incorrigible au Comité de la Section. Celui-ci s'occupera de renseigner comme il se doit le fautif. Participez donc tous à cette œuvre car elle vous concerne tous !

Propriétaires et conducteurs de tracteurs agricoles, participez tous à la campagne proposée ! Que personne ne reste en arrière, Cependant, restez vous aussi conscients de votre responsabilité en tout temps et en toute situation !

(traduit par C. de Bros)

Contrôle de l'état des tracteurs agricoles dans le canton de Soleure

En 1950, le Service cantonal des automobiles du canton de Soleure a, pour la première fois, fait contrôler par ses experts les tracteurs agricoles en circulation (à l'exception de ceux sortis de fabrication en 1949 et 1950).

Les faits suivants provoquèrent en quelque sorte ce contrôle :
Des 630 tracteurs environ, circulant aujourd'hui dans le canton de Soleure, la plus grande partie travaille depuis près de 20 ans déjà. Depuis leur immatriculation, ces machines n'avaient plus jamais été revisées. Parmi les vieux tracteurs se trouvait un grand pourcentage d'auto-tracteurs. Ce sont, en général, des automobiles hors d'usage auxquelles on a raccourci la distance entre l'essieu avant et l'essieu arrière et sur lesquelles on a monté un dispositif en vue de réduire la vitesse (régulateur, etc.).

Pour des motifs de sécurité dans la circulation routière et dans l'intérêt même des propriétaires de tracteurs, le Service cantonal des automobiles du canton de Soleure a estimé nécessaire de faire contrôler l'état technique de tous les vieux tracteurs.

Ce contrôle fut exécuté à la fin de l'hiver 1950. Les lieux de contrôle furent répartis sur tout le territoire afin d'éviter de trop grands déplacements aux propriétaires de tracteurs. Suivant l'état de la machine, le propriétaire de tracteur reçut un délai plus ou moins long pour la remettre en état. Lors d'un deuxième contrôle, l'expert s'assurait que la réparation avait effectivement été exécutée. La finance de contrôle était de frs. 3.—.

Dans son rapport, le Service cantonal des automobiles relève la bonne discipline des propriétaires de tracteurs qui, à quelques exceptions près, furent sur place à l'heure indiquée et acceptèrent les dispositions des experts avec compréhension, malgré l'effort financier parfois considérable nécessité par les réparations à faire.

Le tableau ci-après nous donne les résultats du contrôle et prouve que le travail des experts ne fut pas inutile.

Résultat du contrôle des tracteurs en 1950

Contrôlés	401 tracteurs	=	100 %
Sans défauts	92 tracteurs	=	23 %
Défauts à	309 tracteurs	=	77 %

Défauts :

Eclairage	à 165 tracteurs	Essuie-glace *)	à 8 tracteurs
Pneus	à 23 tracteurs	Clakson	à 30 tracteurs
Freins	à 198 tracteurs	Amortisseur de bruit	à 12 tracteurs
Direction	à 136 tracteurs	Carrosserie	à 21 tracteurs
Suspension des roues	à 73 tracteurs	Réfecteurs	à 111 tracteurs
Indicateur de direction *)	à 11 tracteurs	Autres défauts	à 13 tracteurs
		Vitesse max. au dessus de 20 km/h	à 60 tracteurs

Si l'on considère qu'aux tracteurs agricoles, roulant à vitesse réduite, les défauts relevés à l'éclairage, aux pneus, à la carrosserie, etc. ne sont pas d'importance primordiale en ce qui concerne la sécurité, le résultat de ce contrôle n'est pas défavorable

S. C.

*) tracteurs avec cabine.

Conducteurs de tracteurs, soyez prudents!

CONDUCTEURS DE TRACTEURS :

Circulez comme il se doit

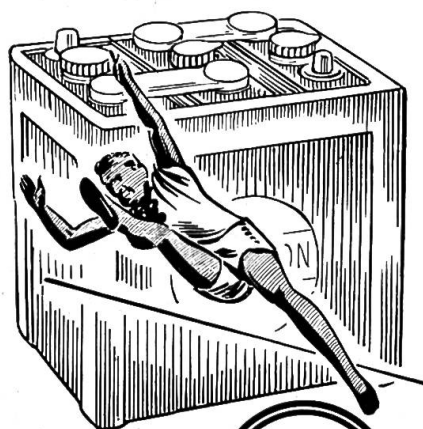
tel est le titre du **fascicule No. 1** des publications de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs.

16 pages. **Prix: 80 cts.** 43 illustrations en couleurs. 11 esquisses.

Commandez cette brochure en versant fr. -.90 au compte de chèques postaux VIII 32608 (Zurich) de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs à Brougg.

Un bon élan...

D'emblée assure la réussite allégrement
Sans aucun doute, on y parvient certainement
Avec batterie Oerlikon très facilement



Batteries **OERLIKON**